



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 OCTOBRE 2023 LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conformément à l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021

L'an deux mil-vingt-trois, le 10 octobre à 18h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil, sous la présidence de Mr Antoine CHIQUET, Maire.

Présents : M. CHIQUET Antoine, M. LOURDELET François, Mme BERTHIER Lise, M. ROUSSEAU Bernard, Mme VAUTRAIN Béatrice, Mme ANDRY Marie-Christine, M. VELTZ Patrice, M. TELLIER Michel, M. BRUNEL Régis, Mme DIART Sylvie, M. DUMAS David, Mme GOBANCÉ Gaëtane, M. LAGARDE Valentin.

Absents avant donné pouvoirs :

Mme LAFOREST Maryline pouvoir à M. CHIQUET Antoine,
Mme ROUSSEAU Sylvie pouvoir à M. ROUSSEAU Bernard,

Absents excusés :

Mme CUGNART Odile,
M. BERNARD Benoît,
M. Florian LORENTZ.,

Désignation du secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. LAGARDE VALENTIN a été nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

M. le Maire, ouvre la séance du conseil municipal à 19h50 et constate que le quorum est atteint avec 13 conseillers municipaux présents sur 18 en exercice.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Nombre de votants
18	13	15 (dont 2 pouvoirs)

D2023.30 : Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement (M57)

Adopté à l'unanimité des membres

D2023.31 : Expérimentation du compte financier unique

Adopté à l'unanimité des membres

D2023.32 : Travaux réfection piliers logements locatifs 268 rue colonel Fabien

Adopté à l'unanimité des membres

D2023.33 : Vente de produits et services- Fixation des tarifs

Adopté à l'unanimité des membres

